

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU PAYS SISTERONAIIS-BUËCH  
DU VENDREDI 21 FEVRIER 2003 à 17h  
à la maison de l'entreprise de Sisteron**

Rappel ordre du jour :

- 1) Présentation Leader + par la Société du Canal de Provence et par le Syndicat d'Aménagement des Baronnies
- 2) Rapport d'activités 2002
- 3) Rapport financier
- 4) Programme d'actions pour l'année 2003
- 5) Vote des résolutions

**Une minute de silence à été observée** à la mémoire de Mme Jocelyne Truphémus Présidente de la Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnies, maire de Ribeyret, qui était membre du bureau du Pays Sisteronais-Buëch et qui nous a quitté le 9 février 2003.....

**Ont été excusés** Monsieur Georges Mas, conseiller général d'Orpierre et M. Hugon félicité pour la Présidence qu'il occupe depuis le début de l'année 2003 à la nouvelle Communauté de Communes de la vallée du Jabron.

① Présentation Leader + par la Société du Canal de Provence et par le Syndicat d'Aménagement des Baronnies

**A l'issue de la présentation du Programme d'Initiative Communautaire Leader+ ,** la Société du Canal de Provence s'est engagée avec le Syndicat d'Aménagement des Baronnies à conduire des réunions d'information et de calage dans le cadre du programme Leader+. **Des fiches actions seront élaborées.**

☞ Chaque Président d' Etablissement Public de Coopération Intercommunale (SIVOM, CDC) est invité à organiser ces réunions en associant leurs techniciens et les élus membres de leur EPCI.

**Un vœux a été émis pour le maintien du Serrois dans le Pays à l'issue d'un débat sur son retrait au périmètre définitif du pays qui devrait être arrêté prochainement.**

Rappel: Le 30 octobre 2002, seule la communauté de communes du Serrois n'approuvait pas la charte adoptée par l'ensemble des collectivités du Pays Sisteronais-Buëch.

Les éléments qui ont été évoqués sont les suivants:

- la continuité territoriale, tant dans le cadre du diagnostique que dans l'élaboration de la charte auquel le Serrois a participé,
- le contrat montagne , actuellement en cours sur le Serrois inclus d'autres territoires qui voient leurs projets suspendus du fait du désengagement du Serrois au Pays,
- le programme communautaire Leader+ inclus l'ensemble du Pays Sisteronais-Buëch.

☞ Un courrier co-signé par Mme Martinez M. Spagnou est en cours d'envoi au Président de la Communauté de Communes du serrois, aux différents préfets.

## ② Programme d'actions pour l'année 2003

### ***Préparation du Contrat de Territoire:***

Le cabinet Philippe Laurent consultant a été retenu pour une mission d'une durée de 3 mois maximum afin de conduire notre contrat de territoire.

Quelques actions fédératrices et emblématiques seront à retenir dans le cadre de notre contrat de territoire.

☞ **Ce cabinet aura en charge de relancer les réunions impliquant les socio - professionnels du Conseil de Développement et les élus des différentes commissions.**

### ***Une étude Association Nationale pour le Développement et l'Aménagement Foncier Agricole et Rural (ANDAFAR)***

Une réunion en présence des membres du bureau et des Présidents de commissions du conseil de développement a permis de dégager un axe fort du territoire : **l'EAU**. Cet élément constitue un thème fédérateur pour l'ensemble des élus du Pays Sisteronais-Buëch. L'intérêt porté à ce thème précis est motivé autour de divers domaines, qui vont de l'agriculture au tourisme, en passant par la qualité de l'eau de consommation. Les collectivités seront donc appelées par la personne en charge de cette étude d'une durée de trois mois et conduite gratuitement pour le compte du Pays.

### ***Système d'Information Géographique:***

Le contenu de la charte révèle peu d'éléments sur une orientation fondamentale de l'organisation spatiale, en ce sens, une réunion d'information sur le SIG le 19.12 avait été organisée dans cette même salle auprès des membres élus et du conseil de développement. Depuis nous avons participé à une réunion le 13.02 auprès de la Région où il nous a été confirmé que le Pays était la bonne échelle pour engager un Système d'Information Géographique. Les financements Leader peuvent abonder ce projet. Un appel à proposition auprès d'un prestataire sera effectué et intégrer ce projet dans son contrat de territoire .

### ***Téléphonie Mobile:***

les télécommunications sont devenues un facteur essentiel de l'attractivité des territoires pour l'accueil de nouvelles entreprises et populations, les membres du conseil d'administration souhaitent que tous les moyens soient mis en œuvre pour que les réseaux de téléphonie mobile soient enfin accessibles dans les zones rurales enclavées du Pays Sisteronais-Buëch. Le Pays souhaite inscrire cette action comme prioritaire, le Gouvernement engage en ce sens des moyens conséquents. En appui des démarches engagées des conseils généraux et du Conseil Régional, afin que ce dossier soit accéléré et considéré comme prioritaire pour notre territoire.

## ③ Rapport financier

En cours de séance fut distribué le rapport d'activités et la situation financière de l'association pour l'année 2002. M. Spagnou félicitait et remerciait le Trésorier, M. Paul Bernard.

Il n'est pas envisagé d'augmentation des cotisations pour l'année 2003.

☞ A demander au secrétariat du Pays pour ceux qui souhaitent ces documents.

|                            |
|----------------------------|
| ④ Rapport d'activités 2002 |
|----------------------------|

**La répartition du temps de travail par activité pour l'année 2002**, consacre une grande part aux travaux d'accompagnement du Pays à l'élaboration de la charte. L'association y a consacré pour l'année 2002 41% du crédit temps.

25% a relevé du travail administratif (montagne de dossier, recherche de financement propre à l'association, suivi cahier des Charges, rédaction de rapport d'étape ... )

Pour 17% du temps sont accomplies des missions d'animation (conduite de réunion, diffusion d'information, rédaction d'une gazette ...) et à part égale sont assurées des actions spécifiques au contrat montagne.

**Des questions furent soumises aux membres du bureau elles ont concernées:**

- *l'avenir de la structure porteuse* (Guid du Groupement d'Intérêt Public), il a été répondu que pour l'instant la décision du bureau était de poursuivre le mode de fonctionnement sous forme associative
- *la place du Conseil de Développement*, il fut rappelé que conformément à la loi, le Conseil de Développement serait consulté pour avis, et que les membres du Conseil de Développement seront à nouveau sollicités pour la préparation du contrat de territoire).
- *A la demande* d'une des présidente de commission du Conseil de Développement il fut accordé que les envois relatifs aux travaux de sa commission puisse être envoyés par le bureau du Pays.

*La présence de Directeurs en charge de services tels qu'EDF, la Poste a permis de soumettre des questions et les inquiétudes du devenir des services publics en milieu rural.*

*Un apéritif fut offert à tous et fut l'occasion de démontrer une fois encore que les rendez-vous avec le Pays peuvent également être de bons moments de convivialité et d'échanges.*

**Compte rendu relu par le Président avant envoi.**